

Repérage de la crise suicidaire auprès des personnes en situation de handicap

« Structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus précocelement possible des solutions adaptées et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin. » INSTRUCTION N° DGS/SP4/2022/171 du 6 juillet 2022

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Les personnes en situation de handicap constituent un public particulièrement vulnérable face au risque suicidaire. Les données épidémiologiques révèlent une surmortalité par suicide significative dans cette population, ainsi qu'une prévalence élevée des troubles dépressifs et des conduites suicidaires.

- Prévalence du suicide chez les hommes en situation de handicap : 48,36 pour 100 000 habitants (vs 15,88 dans la population valide) → **risque 3 fois supérieur** ([Office for national Statistics](#) mars 2023)
- Prévalence du suicide chez les femmes en situation de handicap : 18,94 pour 100 000 habitants (vs 4,47 dans la population valide) → **risque 4 fois supérieur** ([Office for national Statistics](#) mars 2023)
- Prévalence de la dépression : **25 à 40 %** chez les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel ([Santé publique France](#), bulletin épidémiologique hebdomadaire n°2, 2022)
- Prévalence du suicide **3 fois plus élevée** chez les personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ([Psychiatry Research](#), vol. 341, 2024)

ZOOM SUR LES PERSONNES MALENTENDANTES

- **10 millions de personnes** ont des problèmes d'audition soit 16 % de la population française et plus de la moitié sont impactées au quotidien ([Santé publique France](#), bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2015)
- **1 personne sur 3** a des difficultés auditives après 50 ans ; **plus d'1 sur 2** après 80 ans
- Prévalence des pensées suicidaires : 22,2 % au cours des 12 derniers mois (vs 4,0 % dans la population globale)
- Prévalence des tentatives de suicide : 14,7 % au cours de la vie (vs 5,8 % dans la population globale)
- Prévalence des TS 3 fois supérieure chez les hommes en situation de surdité et 2 fois supérieure chez les femmes

FACTEURS DE RISQUE SPECIFIQUES

Les personnes en situation de handicap cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité qui augmentent le risque de crise suicidaire. Ces facteurs interagissent et se renforcent mutuellement.

Facteurs individuels

- Prévalence élevée des troubles psychiatriques (dépression 25-40 %)
- Douleurs chroniques et souffrances physiques
- Limitations fonctionnelles impactant l'autonomie
- Troubles de la communication

Facteurs sociaux et environnementaux

- Isolement social et rupture du lien social
- Stigmatisation et discriminations vécues
- Difficultés d'accès aux soins et aux services (accessibilité, communication)
- Précarité économique et difficultés d'insertion professionnelle
- Dépendance à l'égard des aidants et perte d'autonomie

LES PERSONNES/PROFESSIONNELS RESSOURCES DANS LA COMMUNAUTE DE VIE

- L'**entourage proche** des personnes en situation de handicap, aidant ou non
- Les **pairs**
- Les **professionnels de santé médicaux ou paramédicaux** (en libéral ou en institution), **des Maisons départementales des personnes handicapées** (MDPH), **des Centres communaux d'action social** (CCAS), **de la Caisse d'allocation familiale** (CAF), **de la Caisse primaire d'assurance maladie** (CPAM)

LES LEVIERS D'ACTION

- La mise en place d'un **dispositif sentinelle** au sein des structures accompagnant les personnes en situation de handicap peut favoriser le repérage de la crise suicidaire.
- La **formation aux modules Sentinelle et Evaluation/Orientation** est recommandée aux professionnels de ces structures.

Se faire accompagner dans la structuration du dispositif

Si vous souhaitez déployer le dispositif Sentinelle dans votre structure, rapprochez-vous du **Comité départemental d'éducation pour la santé** de votre département. Il vous accompagnera dans la constitution du dossier de candidature qui sera soumis aux formateurs nationaux et à la validation de l'ARS.

Pour plus de renseignements :

[CoDES 04](#) [CoDES 05](#) [CoDES 06](#) [CoDEPS 13](#) [CoDES 83](#) [CoDES 84](#)